



Le Saint-Siège

MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II À L'ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE (OUA)*

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Organisation de l'unité africaine, j'ai le grand plaisir d'adresser mes chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs aux dignes représentants des États-membres ainsi qu'à tous ceux qui ont pris à cœur les buts poursuivis par l'Organisation et qui travaillent à leur réalisation.

Mes prédécesseurs et moi-même avons exprimé en de nombreuses occasions le grand intérêt et la sollicitude de l'Église catholique pour le développement pacifique et intégral de l'Afrique. L'Église préconise avec conviction que le continent africain tout entier s'engage sur le chemin d'un développement global qui embrasse le bien-être social politique, économique, culturel et spirituel de ses peuples. Le souci de l'Église ne se limite pas aux besoins de ses propres membres mais, suivant l'exemple de son Fondateur et en réponse à l'enseignement du Concile Vatican II, elle est pleinement consciente qu'elle est appelée à se mettre au service de tous les hommes et de toutes les femmes, sans distinction de race ou de credo.

L'engagement de l'Église catholique pour le développement des peuples d'Afrique n'est pas un phénomène récent, comme en témoigne depuis longtemps son travail en faveur de la culture autochtone et de la sauvegarde des valeurs locales, de la santé et de l'éducation, et dans tant d'entreprises, petites ou grandes, qui ont pour but le développement social. A cet égard, l'Église ne manquera pas de poursuivre cette route, spécialement par la contribution effective de ses membres africains au progrès de leurs pays respectifs et à celui de toute l'Afrique.

Vivant en Afrique aujourd'hui, l'Église partage les tensions et les urgences qui sont le souci et la sollicitude de votre Organisation. Comment pourrait-on demeurer indifférent aux tensions qui naissent de situations d'injustice, de racisme, de conflit entre des idéologies qui s'affrontent, si étrangères aux grandes traditions de tolérance qui marquent l'expérience de votre peuple ? Comment pourrait-on ne pas être attristé par les situations de conflit armé qui affectent tant de zones du continent, à l'intérieur même des nations ou entre elles ? Pourrait-on ne pas être profondément ému par la condition tragique de millions de personnes qui souffrent de la sécheresse et de la famine, qui sont exposées à la maladie, écrasées par le sous-développement et le manque d'emplois, forcées de devenir des réfugiés et sur qui pèsent les lourdes conséquences de l'endettement extérieur de leur pays ?

En dépit de ces difficultés, il est néanmoins important de ne pas perdre de vue l'énorme capacité de l'Afrique à progresser. Sur la base de son potentiel humain et des ressources à sa disposition, avec une solidarité internationale appro-priée et effective, l'Afrique peut aspirer à un développement vraiment capable de répondre aux besoins et aux aspirations de ses peuples.

En vertu de l'expérience acquise au cours des vingt-cinq dernières années, l'Organisation de l'unité africaine peut continuer à jouer un rôle substantiel pour encourager et coordonner le développement et le progrès. L'engagement, le sens de la responsabilité et la confiance dans l'avenir de l'Afrique de la part de tous ceux qui sont concernés, et que l'Organisation de l'unité africaine peut grandement encourager, sont des éléments essentiels pour cet avenir meilleur auxquels tous les peuples d'Afrique aspirent légitimement.

Les souhaits ardents que je forme à l'occasion de cet anniversaire sont que l'Afrique soit l'agent de son propre progrès; que, libres de pressions externes injustifiées avec un sens très fort de la solidarité et de l'aide mutuelle, les nations d'Afrique travaillent ensemble au bien commun de tous. Pour sa part, l'Église catholique encourage avec joie ce but et continuera à contribuer, de la manière propre à sa mission religieuse et humanitaire, au progrès de l'Afrique.

A tous ceux qui seront présents aux cérémonies commémoratives d'Addis Abeba, le 25 mai 1988, je renouvelle l'expression de mon amitié et de ma bonne volonté.

Du Vatican, le 19 mai 1988.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 29 p.11.*

La Documentation Catholique n.1965 p.661.